

d'interprète pour la C<sup>ie</sup> du N.-O. en 1804. Il était alors de résidence au lac Népigon, et en 1805 il alla faire la traite au lac Seul pour le compte de la compagnie à laquelle il appartenait.

**Sayer, Guillaume.** — Fils métis d'un *bourgeois* fondateur ou propriétaire de la C<sup>ie</sup> du N.-O., John S., qui en 1799 se trouvait au Fond du lac Athabasca. Elevé parmi les Canadiens, Guillaume devint insensiblement métis français. Il a passé à l'histoire comme ayant été l'occasion d'une révolution commerciale dans la petite colonie de l'Assiniboia. Il habitait la mission de Saint-François-Xavier quand, en 1849, il fut arrêté et emprisonné pour avoir traité des fourrures avec les Indiens malgré le monopole de la C<sup>ie</sup> de la Baie d'Hudson. Admis à caution, il fut momentanément libéré et son procès fixé au jour de l'Ascension suivant. Les autorités pensaient prévenir par là une affluence gênante de métis français dont le mécontentement n'était un secret pour personne. L'âme du mouvement de protestation était J.-L. Riel (q. v.), qui convoqua ses amis des paroisses ou missions environnantes avec un tel succès que la foule, ayant entendu une messe basse au lieu de la grand'messe sur laquelle les autorités avaient compté, il n'y eut pas moins de trois cent-cinquante fusils dans ses rangs, à part d'autres armes et des missiles de toutes sortes.

Ce que voyant, le tribunal offrit aux métis de se choisir douze représentants pour former une espèce de jury pendant qu'on instruirait la cause de l'inculpé. La proposition fut acceptée, mais à condition que le procès ne durerait qu'une heure, après laquelle les métis se réservaient le droit de donner eux-mêmes la décision finale. L'heure écoulée, Riel réclama l'acquiescement de Sayer, mais le juge Thom demanda un

sursis. Riel déclara alors d'une voix de stentor que la cause était vidée et que l'accusé était libre. Là-dessus la multitude de répéter son exclamation triomphante : le commerce est libre ; vive la liberté ! Et, malgré les protestations de Thom, Sayer fut rendu à la liberté, et le monopole de la compagnie réduit à néant. Le juge, discrédité par cet événement qu'avaient, dit-on, préparé ses propres menées, ne parut bientôt plus à son tribunal, et il fut peu après remplacé par un magistrat venu de Montréal.

**Schmidt, Louis.** — Métis qui, en dépit de son nom allemand, était considéré comme Français et joua un rôle dans l'insurrection de 1869-70 à la Rivière-Rouge. Le 8 janvier 1870, il fut nommé secrétaire du Conseil ; puis fut élu par Saint-Boniface un de ses quatre représentants à la Convention du 25 de ce mois, laquelle en fit le secrétaire officiel de la partie française de ses membres. Il fit alors partie du comité nommé en vue de préparer une liste des Droits dont on se proposait d'exiger la reconnaissance par le gouvernement d'Ottawa comme condition de l'entrée de l'Assiniboia dans la confédération canadienne. Puis il devint sous-secrétaire d'Etat lorsque le Gouvernement Provisoire eut été régulièrement constitué avec la coopération des représentants de la partie anglaise de la population. Enfin, après l'organisation du gouvernement provincial du Manitoba, L. Schmidt fut nommé commis au bureau des Terres de Prince Albert.

**Sénécal, P.-A.** — Ancien marchand de Montréal, passa plus de quinze ans au Missouri et au Nouveau-Mexique, où il arriva vers 1845, s'établissant à San Miguel en qualité de négociant. Cinq ans plus tard, il accompagnait avec un certain nombre d'employés la grande caravane de traite du fameux F.-X. Aubry (q.

v.). Un M. White avec sa femme et sa petite fille les avaient aussi rejoints, cherchant dans leur compagnie la sécurité contre les hordes sauvages qui infestaient alors le pays que le nombre seul pouvait leur procurer. Las de la lenteur avec laquelle l'immense caravane se traînait au travers de ces plaines désertes et se croyant désormais à l'abri de tout danger, l'Américain voulut prendre les devants avec sa famille, un Allemand, un autre Américain, un serviteur nègre et un nommé Gosselin que Sénécal lui céda à contre-cœur.

Peu après, cette petite bande fut assaillie par les sauvages, contre lesquels elle lutta bravement. Sénécal prévenu de l'attaque par Gosselin qui était revenu l'en avertir en toute hâte, partit aussitôt avec plusieurs membres de sa propre caravane, dans le but de prêter main-forte aux voyageurs trop pressés. Quand ils arrivèrent sur le champ de bataille, ils ne trouvèrent que des cadavres. Tous les hommes avaient été massacrés, et les Indiens emmenaient Madame White et sa fille sur leurs chevaux.

Après une course furibonde, le sauvage qui emportait la première, ne pouvant fuir assez vite à cause du double poids dont sa monture était chargée, mit pied à terre et transperça de sa lance la malheureuse femme qui en mourut immédiatement. On ne put rejoindre celui qui emmenait sa fille. Mais Sénécal parvint à la racheter après deux ans de captivité.

**Sicotte, CAPITAINE François.** — Prit part en 1813 à une expédition contre les sauvages des environs de Détroit, qui se livraient depuis quelque temps à des déprédations considérables sur les propriétés des blancs. Les Indiens s'enfuirent à l'approche de la troupe, qui était en majorité composée de Canadiens. Mais ceux-ci, pour les punir de leurs méfaits, incendièrent leurs

villages, leur inspirant par là une crainte si efficace qu'elle mit fin à tout brigandage de leur part.

**Supernat, Baptiste.** — Commis de la C<sup>ie</sup> du N.-O. Était en 1799 stationné à Michipicoten, avec un salaire de 1,200 francs.

## T

**Tabault.** V. le suivant.

**Tableau, Antoine.** — Traiteur libre au nord-ouest des États-Unis, dont le concours fut particulièrement utile à l'expédition des capitaines Lewis et Clarke (1804-06). A la date du 2 mai 1794, John McDonnell mentionne dans son journal un Tabault qui était alors de résidence non loin de la fourche de la rivière Qu'Appelle. Ce traiteur était probablement le même individu qui dut finir par s'établir au sud du théâtre de ses premières opérations commerciales.

**Tableau, Rév. Antoine.** — Le premier prêtre canadien qui se trouve mêlé à l'histoire des missions de la Rivière-Rouge. Ordonné en 1805, il fut d'abord vicaire à Québec, puis curé à Sainte-Anne-des-Plaines, où il arriva vers la fin de 1810. En septembre 1813, il fut nommé à la cure de Saint-Jean-Port-Joli, puis à celle de Boucherville.

En 1814 la C<sup>ie</sup> du N.-O. avait demandé quatre prêtres à l'évêque de Québec, deux pour le fort William, son poste principal, et autant pour l'intérieur du pays. Mais à cause de son hostilité vis-à-vis de la C<sup>ie</sup> de la Baie d'Hudson et de l'état d'insécurité qui s'ensuivait, on n'avait pas cru devoir se presser pour accéder à sa requête. Néanmoins, on fut loin de la perdre de vue, et deux ans plus tard, M<sup>sr</sup> Plessis, soucieux du salut éternel des âmes « qui s'en vont par centaines en

enfer faute de secours spirituels », comme il disait, chargea MM. Tabeau et Crevier d'aller s'assurer de ce qu'on pouvait faire pour la religion dans ces pays lointains et d'aviser aux meilleurs moyens d'y établir des missions.

A cause de la recrudescence des troubles précisément à cette époque, les deux envoyés ne se rendirent qu'au lac la Pluie au lieu d'atteindre la Rivière-Rouge qui était alors le théâtre de scènes sanglantes (V. BOURASSA, M.) et de désordres sans nom. Par ailleurs, ils firent tellement traîner en longueur leur visite, que ce ne fut qu'en 1818 que M. Tabeau put faire parvenir son rapport à son supérieur ecclésiastique. Écrit sous l'influence des troubles dont les deux prêtres avaient été plus ou moins les témoins, ce rapport concluait au simple envoi annuel de missionnaires à la Rivière-Rouge et contre l'établissement de missions permanentes dans ce pays.

Mais la décision de l'évêque, quelque peu impatient des lenteurs de ses représentants, était déjà prise. Elle ne fut pas dans le sens du rapport de M. Tabeau, mais en conformité avec la pétition des habitants de la Rivière-Rouge et de la demande formelle du noble bienfaiteur de leur colonie, lord Selkirk. M<sup>re</sup> Plessis offrit d'abord cette mission à M. Tabeau ; puis, par suite du délai que celui-ci mettait à se décider, il en chargea M. Provencher (q. v.). M. Tabeau était un prêtre d'un rare talent, et il fit une excellente impression sur les *bourgeois* de l'ouest.

**Tabeau, Jean-Baptiste.** — Accompagna le général J.-C. Frémont dans sa deuxième expédition aux montagnes Rocheuses (1843), et fut tué par les sauvages près de la rivière à la Vierge (*Rio Virgen*), le 5 mai 1844. Comme il était allé à la recherche d'une mule,

les *Diggers*, Indiens dégradés qui se nourrissent de vers de terre et de lézards, tombèrent sur lui et lui décochèrent une de leurs flèches. D'après ce que l'explorateur vit ensuite, le malheureux employé lutta vivement pour sa vie, mais tomba épuisé par la perte de son sang, et « il était facile de voir qu'on l'avait traîné au rivage et jeté dans la rivière ». Frémont ajoute : « Tabeau avait été l'un de nos meilleurs hommes ».

**Taché, O. M. I., MGR Alexandre-Antonin.** — Premier archevêque de Saint-Boniface, le plus remarquable de tous les Canadiens de l'ouest, zélé missionnaire, grand prélat, écrivain distingué, homme d'Etat et patriote. Il était le troisième enfant de Charles Taché et de Louise-Henriette de la Brocquerie, le premier un brillant officier, frère de sir Étienne-Pascal, la seconde une descendante de la célèbre famille canadienne des Boucher de Boucherville. Alexandre naquit à Fraserville le 23 juillet 1823. Ayant perdu son père à l'âge de deux ans et demi, l'enfant fut élevé par sa mère, toute jeune encore, et par son oncle maternel, auquel il voua plus tard un culte de véritable amour filial.

Sa première enfance s'écoula à Boucherville, d'où il entra au collège de Saint-Hyacinthe pour y faire ses études classiques. Puis, se sentant appelé à l'état ecclésiastique, il se rendit au séminaire de Montréal le 1<sup>er</sup> septembre 1841, et, pour suivre jusqu'au bout les conseils évangéliques, il sollicita bientôt, après son admission au noviciat des RR. PP. Oblats, dont les premiers représentants au Canada étaient arrivés de France depuis seulement trois ans. Il eut pour maître des novices le P. Allard, plus tard vicaire apostolique de Natal, Afrique méridionale.

Sur ces entrefaites, et avant qu'il eut fait ses vœux de religion, M<sup>r</sup> Provencher, évêque du Nord-Ouest, c'est-à-dire de la Rivière-Rouge, avait obtenu la coopération des nouveaux religieux pour ses difficiles missions. Le Frère Taché fut choisi pour accompagner le R. P. Aubert dans ce lointain champ d'action. Bien qu'âgé de moins de vingt-deux ans, le jeune novice dit bravement adieu à sa mère et partit de Longueuil en 1845, le 24 juin, jour de Saint-Jean-Baptiste, fête patronale des Canadiens, prenant la route des canots et des portages, route longue et ennuyeuse s'il en fut. Le 25 août suivant, fête de Saint-Louis roi de France, les deux missionnaires étaient reçus à Saint-Boniface par M<sup>r</sup> Provencher.

Le Frère Taché n'était encore que sous-diacre et, doué d'un physique agréable, il paraissait encore plus jeune qu'il n'était. Aussi fit-il d'abord une impression assez défavorable sur le vénérable prélat, qui aurait pu occuper immédiatement une douzaine de prêtres. « J'ai demandé des hommes, et voilà qu'on m'envoie un enfant », dit-il en le voyant. Il ne tarda pourtant pas à s'apercevoir que celui qui lui arrivait n'était point un enfant ordinaire.

Il l'ordonna diacre le premier dimanche qui suivit son arrivée (31 août) ; puis, usant des larges pouvoirs qu'il tenait du Saint-Siège, l'évêque-missionnaire le promut à la prêtrise le 12 octobre suivant. Le P. Taché n'avait que vingt-deux ans, deux mois et dix-neuf jours. Le lendemain, il faisait son oblation perpétuelle entre les mains de son supérieur, le P. Aubert. Ce furent les premiers vœux de religion prononcés aux Pays d'En-Haut, et celui qui les émit était l'arrière-neveu du découvreur de ces contrées (V. VÉRÉNDRE, sieur de la).

Le P. Taché fut d'abord retenu à l'évêché, où M. Belcourt (q. v.) lui donna des leçons de sauteux. L'été suivant, après un séjour de quelques semaines à la Baie Saint-Paul, il fut envoyé (8 juillet 1846) à l'Ile-à-la-Crosse avec M. Lafèche (q. v.), plus tard évêque des Trois-Rivières. Il arriva à son poste après un voyage qui avait duré jusqu'au 9 septembre, et y passa quatre ans, faisant un bien incalculable aux Montagnais qui fréquentaient la mission que son compagnon y avait fondée, ainsi qu'à plusieurs peuplades lointaines. En effet, le jeune missionnaire était d'autant plus souvent en marche que la maladie condamnait M. Lafèche à un repos relatif. C'est ainsi qu'il poussa d'abord jusqu'au lac Caribou, où il fut reçu par des mercis sans fin. De retour à la mission, il se livra avec ardeur à l'étude des langues; puis il repartit, cette fois pour le lac Athabaska, qu'il atteignit le 2 septembre 1847, et où il passa un mois au milieu d'une population avide de la parole de Dieu.

Le P. Taché était de retour à l'Ile-à-la-Crosse quand les D<sup>rs</sup> Richardson et Rae y passèrent. Le premier, qui l'appelle Monsieur Tasché dans son journal, tout en le prenant pour un Jésuite, ne fut pas sans remarquer l'ascendant que le jeune apôtre s'était déjà acquis sur ses ouailles par sa grande charité et son dévouement à toute épreuve.

Dès le 8 mars de l'année suivante, le P. Taché repartit pour une seconde visite au lac Caribou, qu'il ne quitta qu'à la fin de mai; puis, après un séjour de deux mois à sa mission, il retournait au lac Athabaska, où il célébrait les fêtes de Noël 1848. Le 16 janvier suivant, il revoyait sa mission de l'Ile-à-la-Crosse, où le départ de M. Lafèche le laissait avec un confrère de son Ordre, le P. (plus tard M<sup>GR</sup>) Faraud.



Pendant que le P. Taché se livrait avec une ardeur toute juvénile aux travaux d'un pénible ministère, de hautes destinées se préparaient pour lui. Sentant le besoin d'un coadjuteur, M<sup>sr</sup> Provencher avait d'abord jeté les yeux sur M. Laflèche. Mais les infirmités précoces de ce digne missionnaire lui firent refuser l'honneur, et, malgré son extrême jeunesse, le P. Taché fut désigné pour le remplacer. Le supérieur général de sa Congrégation, M<sup>sr</sup> Charles-J.-E. de Mazonod, évêque de Marseille, avait justement résolu de rappeler ses missionnaires de ces pays qu'on lui avait représentés sous un faux jour. L'élection du P. Taché à la charge épiscopale, faite à l'insu du supérieur, sauva les missions en forçant moralement celui-ci à ne pas abandonner la contrée sur laquelle son sujet devait exercer sa juridiction. Le fondateur des Oblats voulut voir le nouvel élu, et non seulement il ne s'opposa point à sa consécration, mais il lui fit un devoir d'accepter le lourd fardeau de l'épiscopat.

Le missionnaire n'avait que vingt-sept ans. Il dut donc passer en France où son Père en Dieu le sacra évêque d'Arath *in partibus infidelium*, le 23 novembre 1851. Après une visite au tombeau des apôtres, au cours de laquelle il eut deux fois le privilège d'une audience avec Pie IX, M<sup>sr</sup> Taché repassa au Nord-Ouest, en compagnie de M. Albert Lacombe qui, entré comme lui dans la Congrégation des Oblats, devait bientôt se faire un nom par son zèle pour la conversion des âmes les plus abandonnées.

Le dimanche 27 juin, le jeune prélat rentrait à Saint-Boniface, où l'attendait une inondation dont les ravages furent bien de nature à tempérer quelque peu la joie du retour.

Mais des difficultés d'ordre local l'appelaient à sa

chère mission de l'Ile-à-la-Crosse. Les Indiens, irrités du départ successif de ceux qui pouvaient seuls leur parler avec fruit, donnaient des preuves de mauvaise volonté, et s'abandonnaient à un découragement qui menaçait de se communiquer à leurs nouveaux missionnaires, qui avaient bien de la peine à balbutier leur langue si difficile. L'arrivée, le 10 septembre, de leur ancien pasteur maintenant revêtu de la dignité épiscopale renouvela la face de la mission.

Au milieu des occupations du ministère paroissial et des tournées apostoliques auxquelles il se livrait comme un simple prêtre, une triste nouvelle vint bientôt le surprendre et lui faire toucher du doigt les responsabilités de sa charge. M<sup>sr</sup> Provencher venait de mourir (1853), et comme il lui succédait en qualité d'évêque de Saint-Boniface, titre qu'il avait obtenu d'échanger contre celui par trop vague d'évêque du Nord-Ouest, il dut un moment tourner son attention du côté de la Rivière-Rouge.

Pourtant, sans prendre prétexte de sa nouvelle position pour s'établir à un poste moins difficile, M<sup>sr</sup> Taché partit peu après pour le lac Athabasca et autres localités du grand nord, le fort Pitt, Sainte-Anne, lac la Biche, etc., prêchant, baptisant et confirmant les nouveaux chrétiens.

Ce ne fut qu'en 1854 qu'il se dirigea vers Saint-Boniface. Un des premiers soins du jeune évêque fut d'y faire venir des Frères des Ecoles chrétiennes pour le collège fondé par son prédécesseur. Malheureusement ces religieux furent rappelés six ans plus tard, en sorte que les Oblats et des prêtres séculiers durent tour à tour le diriger et y enseigner. Puis il organisa les paroisses de Saint-Norbert et de Saint-Charles, non loin de sa ville épiscopale.

Enfin, après avoir réglé les affaires du diocèse, il repartit pour l'Ile-à-la-Crosse, le 5 juin 1855. De ce point central, il dirigeait les missions du nord qui prenaient de jour en jour de plus grands développements. Malgré le mauvais vouloir des autorités de la C<sup>o</sup> de la Baie d'Hudson, il fonda même peu après un établissement au Grand Lac des Esclaves.

Mais s'apercevant bientôt qu'une seule tête ne pouvait suffire à la direction d'un territoire vaste comme plusieurs royaumes, il songea à se procurer un coadjuteur pour l'aider à faire face à tous les besoins, surtout en ce qui regardait les missions les plus lointaines. En conséquence, il se rendit en Europe (septembre 1856 - novembre 1857), où il fit agréer de son supérieur général le choix qu'il avait fait du P. Vital Grandin, O. M. I., pour ce poste difficile. A son retour, il séjourna à Saint-Boniface, où il devint l'ami des pauvres et le père des orphelins, donnant en particulier à la population métisse les gages d'une affection qui ne se démentit jamais. Son diocèse comprenait alors (1858) quatre paroisses régulières, plus cinq missions résidentielles avec nombre de succursales visitées périodiquement par les missionnaires.

Ce fut seulement l'année suivante (30 novembre 1859) que son coadjuteur put être sacré. Continuant alors la série de ses courses apostoliques, il visita en 1860-61 plusieurs des missions du nord, fort Carlton, Ile-à-la-Crosse, lac la Biche, lac Sainte-Anne, Saint-Albert, dont il désigna l'emplacement au P. Lacombe, fort Pitt etc.

C'est au retour de ce grand voyage qu'il apprit l'incendie de sa cathédrale et de sa propre résidence consumées par les flammes le 14 décembre 1860. Ce désastre fut un coup de foudre pour lui. Tout était

à recommencer. Aussi dut-il se rendre au Canada et se faire mendiant, prêchant partout sur le texte : *transivimus per ignem et aquam*, nous avons passé par le feu et par l'eau (Ps. LXV, 12), d'autant plus approprié à la circonstance qu'une inondation désastreuse avait, cette année-là, répandu la désolation partout.

Puis il passa jusqu'en Europe, où il eut encore deux audiences du Pape et fit la connaissance de son nouveau général, le R<sup>me</sup> P. Fabre, qui venait de succéder au fondateur de sa Congrégation (5 décembre 1861). Il obtint en outre la division de son diocèse, dont la partie septentrionale fut confiée aux soins du R. P. Faraud, O. M. I., qui assumait le titre d'évêque d'Anémour. Puis, au commencement de mai 1862, il ordonnait à Boucherville M. E. Grouard qui, devenu Oblat comme lui et presque tous ses missionnaires, devait plus tard succéder à M<sup>sr</sup> Faraud.

De retour à Saint-Boniface il put, grâce aux généreuses aumônes qu'il avait recueillies, commencer les travaux de la nouvelle cathédrale, moins grande, hélas ! que celle de M<sup>sr</sup> Provencher, ce qui autorisait les bons métis à s'approprier les regrets des anciens Juifs qui avaient connu le temple de Salomon. Enfin il multipliait les établissements religieux, missions, écoles, hôpitaux, orphelinats, etc., dont il confiait les derniers aux dévouées Sœurs Grises.

L'événement de 1864 fut la visite canonique du R. P. Vandenberghe, envoyé par son supérieur général comme visiteur extraordinaire des œuvres confiées à sa Congrégation. M<sup>sr</sup> Taché fit alors comme toujours preuve du plus grand attachement à l'Ordre qui l'avait recueilli avant même son admission au sacerdoce. Il voulut l'accompagner lui-même dans les missions du nord, ce qu'il fit en passant par la vallée de Qu'Appelle

qu'il ne connaissait point encore. Le P. Visiteur ne le quitta qu'au commencement de l'année suivante, enchanté de tout ce qu'il avait vu.

La division de son immense diocèse et l'aide fourni par son pieux coadjuteur le dispensèrent dès lors des longues courses à la raquette ou en traîneau à chiens auxquelles il était habitué. Sauf des absences momentanées, il fera maintenant de Saint-Boniface sa résidence ordinaire. Désormais ses fonctions seront surtout épiscopales, au lieu de tenir principalement du missionnaire ambulante. Mais dans sa retraite, quelle activité prodigieuse ! C'est d'abord un splendide ouvrage plein de cœur et d'esprit qu'il écrit pour son supérieur général sous le titre de *Vingt Années de Missions* (Montréal, 1866). Une seconde édition tirée à douze mille exemplaires est depuis longtemps épuisée. Puis c'est une longue étude pour une classe différente de lecteurs, *Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique*, lequel, écrit dans un style élégant et châtié, a pris rang parmi les ouvrages classiques sur le pays. En outre d'une seconde édition, cette étude a eu les honneurs d'une traduction anglaise. Enfin nous ne devons pas omettre une lettre importante à M. S. Dawson, dans laquelle, à côté de renseignements utiles, bien des préjugés reçoivent le coup de grâce.

A ces œuvres littéraires, toutes remarquables par la délicatesse de la forme aussi bien que par la solidité du fond, s'ajoutent une foule de travaux dans l'ordre spirituel et de fondations qu'il serait trop long de détailler.

En 1867, se tint un chapitre qui est resté mémorable dans les fastes de sa Congrégation. En qualité de supérieur vicarial, M<sup>GR</sup> Taché dut s'y rendre. Il profita de ce voyage pour recueillir des ressources en hommes et en argent. Il en était à peine revenu que le Concile

œcuménique du Vatican le fit de nouveau traverser les mers pour se rendre à Rome.

L'année 1870 inaugura une nouvelle phase dans la vie de l'évêque de Saint-Boniface qu'une décision de Rome allait bientôt (22 septembre 1871) élever à la dignité archiépiscopale, avec le même siège, et pour suffragants l'évêque nouvellement nommé de Saint-Albert, ainsi que les vicaires apostoliques du nord. Ses belles qualités comme patriote vont dès lors avoir mainte occasion de se déployer, et s'il ne réussit pas toujours dans son rôle d'homme d'État, la faute devra en être imputée à la droiture de son caractère peu familier avec les roueries des politiciens et le manque de parole des opportunistes. Pendant qu'il était au concile, éclata à la Rivière-Rouge l'orage qui grondait depuis quelque temps déjà, et que les étrangers venus d'Ontario avaient provoqué par leurs empiètements sur les droits des métis et autres colons.

Le gouvernement d'Ottawa s'apercevant de la faute qu'il avait commise en ne tenant aucun compte des justes aspirations des habitants de l'Assiniboia, lui demanda de revenir pacifier le pays (V. RIEL, L.).

M<sup>GR</sup> Taché se rendit à son désir. En passant à la capitale, il eut de longues conférences avec les principaux ministres et même avec le gouverneur général, au cours desquelles il reçut l'assurance de leurs regrets pour les agressions indues de leurs agents à la Rivière-Rouge et leur promesse que tout serait oublié et les auteurs du soulèvement amnistiés, pourvu qu'ils consentissent à l'union de leur pays au Canada.

Quand il arriva au fort Garry, Scott avait été exécuté depuis cinq jours. Le prélat écrivit alors à M. Howe, secrétaire d'État pour les provinces, et repoussa au nom de la population de l'Assiniboia les

accusations de rébellion et de déloyauté qu'on aurait déjà voulu faire peser sur elle. Puis il eut une entrevue officielle avec Riel et les membres du Gouvernement Provisoire, qui se montrèrent satisfaits de la promesse d'amnistie qu'il leur apportait. En considération de cette promesse et de l'assurance que leurs droits seraient respectés, ils s'engagèrent à ne pas mettre d'obstacle à l'entrée du pays dans la Confédération canadienne. Afin d'obtenir la reconnaissance officielle de ces droits, M<sup>SR</sup> Taché insista sur la nécessité d'envoyer à Ottawa la délégation déjà nommée (V. RITCHOT, M<sup>SR</sup>), avec une liste de leurs réclamations légèrement différente de celle qui avait été adoptée.

D'un autre côté, des offres pécuniaires fort alléchantes étaient arrivées des États-Unis au Gouvernement Provisoire, en vue de provoquer une demande formelle d'annexion de la colonie à l'Union américaine. M<sup>SR</sup> Taché dissuada fortement Riel de les accepter. Sous son influence, le journal officiel de la Rivière-Rouge, qui s'était montré favorable au mouvement annexionniste, dut changer de ton et paraître bientôt ouvertement loyal à la Couronne britannique.

Malheureusement, le gouvernement canadien, dont les agents étaient au fond responsables pour les troubles passés, devait non seulement ne pas tenir compte de ces services du grand évêque, mais même oublier les promesses de pardon qu'il avait faites à son peuple et qui n'avaient jamais été consignées par écrit. Ce fut là une des grandes croix de la vie d'homme public de M<sup>SR</sup> Taché. Démenti plus ou moins ouvertement à Ottawa, il devenait par suite de son insuccès presque suspect de mauvaise foi à la population métisse pour laquelle il avait tant fait.

Pendant trois longues années il dut lutter sans relâche contre l'inertie de ministres plus au courant avec les faux-fuyants de la politique qu'avec la loyauté d'hommes d'honneur, écrivant lettres sur lettres, brochures sur brochures, en français et en anglais, pour faire obtenir justice aux chefs du mouvement de protestations qu'on persistait à traiter en parias. Ce ne fut que le 28 octobre 1874 qu'une amnistie partielle fut proclamée, mais pas avant qu'Ambroise Lépine eut été condamné à mort, sentence contre laquelle le noble archevêque protesta le jour même, et qui fut peu après commuée en dix-huit mois de prison pour Lépine et en cinq ans d'exil pour Riel.

Dans l'organisation de la nouvelle province, M<sup>GR</sup> Taché eut une part honorable. Il fit venir de Québec des hommes supérieurs qu'il préposa, de concert avec le gouverneur local, qui lui était très favorable, et après entente préalable avec ses chers métis, aux places les plus importantes, empêchant par là même le sacrifice des intérêts de ses co-nationaux. Il fonda en outre un journal pour en être le porte-voix, et s'efforça de créer un mouvement d'immigration française, afin de pouvoir faire face dans une certaine mesure à l'envahissement dont le menaçaient les races anglaises et autres. Puis il multiplia les paroisses et partant les centres français.

Impossible de le suivre sur le théâtre de ses travaux multiples en faveur de la double cause du catholicisme et du patriotisme. Ces diverses entreprises occasionnèrent une foule de déplacements, voire même de grands voyages, qui, avec ses infirmités naissantes, ne laissaient pas que d'être très méritoires. Son biographe évalue à pas moins de quarante-trois mille deux cents cinquante lieues kilométriques la somme des distances



qu'il parcourut jusqu'en 1872 seulement, époque après laquelle il dut faire nombre de voyages dans la province de Québec et ailleurs. Le résultat de ses efforts dans l'intérêt de l'immigration catholique et française fut, indépendamment de celle de Sainte-Marie à Winnipeg (1873), la création des paroisses de Sainte-Agathe (1872), N.-D. de Lorette (1874), Saint-Pierre et Saint-Jean-Baptiste (1875).

Cette dernière année était le vingt-cinquième anniversaire de sa consécration épiscopale. On en prit occasion pour lui faire une série de fêtes accompagnées de riches cadeaux, entre autres celui d'un orgue à tuyaux pour sa cathédrale (V. DUGAS, Rév.), qui réjouirent grandement son cœur et le consolèrent quelque peu des amertumes dont la déloyauté des gouvernants d'Ottawa l'avait abreuvé.

Puis il tourna de nouveau son attention vers la colonisation du pays et le perfectionnement de son collègue, qu'il devait peu après confier aux soins des RR. PP. Jésuites et qui faisait déjà partie intégrale de l'université du Manitoba nouvellement créée. Le 5 janvier 1877, il érigeait canoniquement les trois paroisses françaises de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph et Saint-Pie. L'année suivante, celle de Saint-Léon à la montagne de Pembina voyait également le jour. Puis c'étaient des tournées de confirmation et même de longs voyages dans l'est occasionnés par les œuvres diocésaines.

Toute atteinte à la discipline ou au dogme catholique le trouvait sur la brèche. En 1878, il condamne la loi du gouvernement du Nord-Ouest sur le mariage, dont plusieurs n'étaient pas assez perspicaces pour voir tous les dangers. Deux ans après, les mesures persécutrices du gouvernement français à l'égard des

Ordres religieux sont de sa part l'objet d'une semblable réprobation.

Mais son œuvre préférée depuis 1870 était sans nul doute celle de l'immigration catholique. Indépendamment des deux paroisses qu'il avait déjà érigées dans Winnipeg, l'accroissement de la population française lui permet de fonder Saint-Alphonse (1883), la Brocquerie ou Saint-Joachim (1884), sans compter une foule d'institutions catholiques, pensionnats, hôpitaux, orphelinats, écoles industrielles, etc., dans les centres déjà existants.

Ce fut pendant que le grand archevêque s'adonnait à ces œuvres d'une importance capitale que l'année 1885 vint rouvrir la plaie que lui avaient faite au cœur les dénis de justice dont ses métis avaient si longtemps été l'objet. Il déplora la rébellion de la Saskatchewan (V. DUMONT, G.), mais n'en resta pas moins sympathique à son ancien protégé, l'infortuné Riel. Sa brochure sur *La Situation* du pays à cette époque troublée est un chef-d'œuvre de calme dignité et de bon sens pratique (7 décembre 1885).

Les années suivantes se passèrent dans l'exercice d'un zèle pour la cause catholique au Canada central, qui ne se démentit jamais, en dépit de la maladie qui s'acharnait après lui. Sa santé chancelante lui inspira de bonne heure de demander un coadjuteur oblat au supérieur général de sa Congrégation qui, après un refus formel longtemps maintenu, finit pourtant par prendre sa requête en considération, bien que l'exécution de son projet ne dut pas s'accomplir de son vivant. En attendant, il embrasse dans une même sollicitude chacun des coins de son vaste archidiocèse, et le 16 juillet 1888 il est fier de compter trente-six églises avec prêtres résidants sous sa juridiction immédiate.

L'événement de 1889 fut le concile provincial qui, sur son initiative, se tint dans sa cathédrale du 13 au 24 juillet. Les Pères avec voix délibérative y étaient au nombre de sept. La même année, le métropolitain érigeait les paroisses de Fannystelle, la Salle et Grande-Clairière.

Ces joies du cœur furent malheureusement trop tôt compensées par la grande épreuve de 1890. C'est alors que fut consommée la grande iniquité qui, malgré la foi jurée et en dépit des termes si clairs de l'Acte du Manitoba, priva la minorité catholique de ses droits les plus chers, l'usage officiel de la langue française et la liberté de faire élever ses enfants en conformité avec les injonctions de sa conscience. M<sup>GR</sup> Taché protesta avec toute l'énergie dont il était capable contre cet indigne vandalisme, et ses diocésains l'aidèrent noblement dans sa lutte. On eut recours aux tribunaux, non sans succès ; mais la majorité demeura sourde à toutes les remontrances. Cette persécution fut le crève-cœur de ses dernières années. Elle assombrit outre mesure le soir de sa vie et influa même d'une manière désastreuse sur sa santé déjà bien délabrée. Elle fut en même temps l'occasion d'une de ses précieuses brochures, *Une Page de l'Histoire des Ecoles du Manitoba*, où ses qualités d'homme d'État se révèlent sur-tout.

Et pourtant cette immense tristesse de ses derniers jours ne l'empêcha pas de remplir jusqu'au bout les devoirs de sa charge avec un soin jaloux. Sous son impulsion les nouvelles paroisses se multiplièrent, et les œuvres déjà commencées se consolidèrent. Son futur coadjuteur vint s'initier près de lui aux difficultés de la carrière qui lui était réservée ; de nouveaux Ordres religieux furent introduits dans l'archidiocèse,

de nombreuses églises furent bénites, jusqu'à ce que, épuisé par les travaux de son ministère sacré et miné par un mal qui ne pardonne pas, il dut définitivement s'aliter, subir une opération dangereuse et mourir, muni de tous les secours de cette sainte Eglise qu'il avait si bien servie, le vendredi 22 juin 1894.

Ses restes, exposés pendant cinq jours dans une chapelle ardente, furent visités par des multitudes de fidèles, et l'on a estimé à quinze mille le nombre des protestants qui voulurent lui rendre ce dernier hommage de leur respect. Puis, au milieu de solennelles funérailles auxquelles assistaient toutes les sommités du pays, M<sup>sr</sup> Duhamel, archevêque d'Ottawa, fit son oraison funèbre en anglais, tandis que son ancien compagnon d'armes que la maladie avait autrefois écarté de la charge que le cher défunt devait si dignement remplir, M<sup>sr</sup> Laflèche, évêque de Trois-Rivières, redisait en français les hauts faits de sa noble carrière (27 juin 1894).

**Taillefer, CAPITAINE Joseph.**—Natif de la province de Québec qui, après avoir été zouave pontifical, se rendit en 1870 à la Rivière-Rouge en qualité de capitaine d'un des bataillons canadiens-français envoyés y établir l'autorité du Canada. Il se maria avec Jane McDermott, fille d'un marchand bien connu de Winnipeg. En 1878, il fut élu par acclamation pour représenter Sainte-Agathe dans la législature du Manitoba, siégeant parmi les conservateurs. Il mourut à l'hôpital de Saint-Boniface vers 1896.

**Taillon, Louis.**—Contremaître au service de la C<sup>ie</sup> du N.-O. En 1804 il était de résidence au fort Dauphin.

**Tenton, Joseph.**—Un des habitants de la Rivière-Rouge qui, avec Pascal Breland (q. v.), s'opposa dès

l'origine (1868) aux empiètements des arpenteurs canadiens sur les terres des métis français.

**Tessier, François.**—Compagnon du général Frémont dans son expédition aux montagnes Rocheuses en 1842.

**Thibault, Rév. Jean-Baptiste.**—Vicaire général du diocèse de Saint-Boniface, et l'un des missionnaires les plus méritants de la Rivière-Rouge et du Nord-Ouest, où il fournit une carrière plus longue que celle de n'importe lequel autre prêtre séculier. Il naquit à Saint-Joseph de Lévis le 14 décembre 1810, du mariage de Jean-Baptiste T. et de Charlotte Carrier. Après avoir fait ses études classiques et théologiques à Québec, il se rendit à la Rivière-Rouge, où il fut ordonné le 8 septembre 1833.

D'abord professeur d'humanités au collège de Saint-Boniface, il administra la mission entière de M<sup>sr</sup> Provencher pendant l'absence que fit ce prélat de 1836 à 1837. Il desservit la Prairie-du-Cheval-Blanc (Saint-François-Xavier) de 1838 à 1839; visita en 1841 la Baie-aux-Canards, et y bâtit une petite église. Puis il étudia la langue crise, et pénétra en 1842 dans l'ouest jusqu'aux montagnes Rocheuses. L'année suivante, il se dirigea vers le nord pour dispenser les secours de la religion aux employés de la C<sup>ie</sup> de la Baie d'Hudson et autres. En 1844, nous trouvons à son crédit l'établissement de la mission du lac Sainte-Anne; puis une course apostolique au lac la Biche et une visite au lac Froid.

En 1845, visite du portage la Loche, et l'année suivante retour de mission au lac la Biche et à l'Ile-à-la-Crosse. Il ne se reposait qu'en 1852 en s'installant à la Rivière-Rouge au lieu de retourner à Québec selon son intention première. Impossible de donner

en quelques lignes une idée exacte de l'importance de ses travaux apostoliques dans l'ouest canadien. Pendant trente-neuf ans il s'y dépensa au salut des âmes les plus abandonnées, honoré de son supérieur ecclésiastique qui lui avait conféré le titre de vicaire général et aimé de ses ouailles qui conservèrent de lui le meilleur souvenir après que l'état alarmant de sa vieille mère l'eut obligé à retourner au Canada, en septembre 1872.

Telle était son influence sur les populations de l'ouest, particulièrement les métis, que lorsque les agissements des émissaires du gouvernement d'Ottawa eurent bouleversé la face du pays en 1869-70, les autorités fédérales crurent ne pouvoir mieux faire que de le charger d'une mission de pacification, alors qu'il était momentanément revenu dans l'est (V. SALABERRY). D'un autre côté, M<sup>re</sup> Taché lui décerna le titre d'apôtre de la Saskatchewan, et personne ne dira qu'il ne le méritait pas.

De retour dans l'est, il fut chargé en 1874 de la cure de Sainte-Louise, comté de Kamouraska, et en 1876 de Saint-Denis, dans le même comté. C'est là qu'il mourut, le 4 avril 1879.

**Thibault, Joseph.** — Premier habitant de Beloit, Iowa. Il était traiteur et polygame et fut tué, selon toute apparence, dans l'hiver de 1837-38, à la suite d'une querelle de famille. Pourtant, un auteur américain l'appelle « un homme très libéral qui, par son infatigable énergie, a su faire progresser rapidement le village ».

**Thibault, X.** — Canadien qui était un des gardes du fort Union, sur le haut Missouri en 1836. Larpenteur écrit son nom Tibeau.

**Thibert, Henri.** — Canadien qui, en 1869, quitta la

Rivière-Rouge pour une grande partie de chasse et d'exploration dans l'extrême nord-ouest du Canada. S'étant fait mineur, il s'adjoignit en 1867 un Écossais du nom de McCulloch, avec lequel il hiverna près de l'ancien fort Halkett, sur la rivière aux Liards. En 1871, les deux mineurs atteignirent le lac Dease, dans le nord-est de la Colombie anglaise, avec l'intention d'y passer l'hiver. Mais ayant entendu dire par les sauvages que des blancs étaient à la recherche de l'or sur la Stickine, ils se rendirent à ce cours d'eau. L'année suivante, ils découvrirent un *creek*, ou ruisseau de montagne, où l'or était en grande abondance et qui porte aujourd'hui le nom de Thibert Creek.

**Thibert, Pierre.** — Un des trois délégués représentant la paroisse de Saint-Paul (Rivière-Rouge) à la Convention du 25 janvier 1870.

**Toupin, Jean.** — Interprète au fort Walla-Walla, Colombie inférieure, à partir de 1824 jusqu'en 1841. En 1848, il témoigna à l'enquête occasionnée par le meurtre du D<sup>r</sup> Whitman (V. BROUILLET ; M. BLANCHET) de l'animosité des Indiens contre les missionnaires protestants. V. aussi RAYMOND.

**Tourangeau, Antoine.** — Commis de la C<sup>ie</sup> du N.-O. en 1799. Se trouvait alors dans le district de la rivière aux Anglais, et recevait mille francs par an. Probablement le père du suivant.

**Tourangeau, X.** — Fils d'une Montagnaise et d'un Canadien originaire des environs de Montréal qui passa à la Rivière-Rouge à la fondation de la C<sup>ie</sup> du N.-O. On l'envoya dans son enfance recevoir quelque instruction et faire sa première communion au Canada, d'où il revint à l'âge de douze ans pour s'établir avec sa famille à l'Ile-à-la-Crosse. Plus tard, il s'unit à une métisse franco-castor, bien à l'ouest de ce poste.

Le couple mérite d'être cité principalement à cause du grand sens religieux de la jeune femme qui, ayant par accident entendu parler de l'enfer, fit tant près de son mari qu'ils entreprirent tous les deux un voyage d'environ quatre cents lieues, au cœur de l'hiver, pour se faire instruire des vérités de la foi à la Rivière-Rouge. Ce fut vers 1825 que M<sup>re</sup> Provencher eut le bonheur de baptiser la femme et de marier le couple. En 1846, M<sup>re</sup> Taché les retrouva avec une famille des plus ferventes.

**Tournon, Baptiste.** — Un des délégués de Saint-Norbert, Rivière-Rouge, à la Convention du 16 novembre 1869.

**Touron, Baptiste.** — Métis influent de la Rivière-Rouge qui se prononça d'abord pour la neutralité entre le gouvernement du Manitoba et les fénians le 5 octobre 1871; mais, cédant bientôt à l'influence de Riel et des autres chefs métis, il vota pour la répulsion par la force armée de l'invasion projetée par O'Donoghue. Il fut en conséquence élu capitaine en second des troupes levées dans ce but par la circonscription de la Pointe-Coupée (7 octobre 1871).

**Tourond, X.** — Métis qui fut un des douze conseillers de Riel en 1885. Il y eut alors deux métis de ce nom (que les Anglais écrivent aussi Tourand), François et Poirie, qui, arrêtés après la prise de Batoche (12 mai) pour leur participation aux troubles de la Saskatchewan, furent relâchés sans autre condamnation que celle d'avoir à se présenter au tribunal en cas d'appel ultérieur.

**Touton, Baptiste.** — Un des trois délégués de Saint-Norbert à la Convention du 25 janvier 1870, sous le gouvernement de L. Riel.

**Traquen, André.** — Métis français qui, en juin 1816,



fut un de ceux qui s'emparèrent du fort Douglas, à la Rivière-Rouge. Il était au service de la C<sup>ie</sup> du N.-O.

**Tranquille, Joseph.** — Stationné au fort Espérance, sur la rivière Qu'Appelle en 1793, il partit le 10 décembre de la même année pour faire la traite à son propre compte au Missouri supérieur, en compagnie de huit autres Canadiens.

**Tremblay, Alexis.** — Interprète et contremaitre au service de la C<sup>ie</sup> du N.-O. Après la fusion de celle-ci avec la C<sup>ie</sup> X Y, il fut stationné au lac Népigon.

**Trottier, Joseph.** — Reçut une blessure grave à la bataille de la Grenouillère, où il se trouvait du côté des métis (V. BOURASSA, M. ; BOUCHER, F.-F.).

**Turcotte, Amable.** — Le 20 juin 1819, était un des engagés de la C<sup>ie</sup> du N.-O., et faisait partie d'une brigade de sept canots venant de la rivière aux Anglais, quand celle-ci fut arrêtée au Grand-Rapide par la troupe armée de W. Williams, gouverneur-en-chef de la C<sup>ie</sup> de la Baie d'Hudson en Amérique. Celui-ci voulant évidemment causer la perte des marchandises de la corporation rivale, bien que n'osant en assumer ouvertement la responsabilité en la confisquant, fit prisonnier Joseph Paul qui commandait la brigade, et lui demanda quels étaient ceux de ses hommes qu'il jugeait le plus capables de le remplacer au milieu des endroits dangereux de la rivière. Il désigna alors Turcotte et Joseph Lépine, qui furent immédiatement arrêtés et adjoints aux prisonniers qu'on avait déjà faits (V. RACETTE ; BOUCHER, P.), et qu'on traitait avec une cruauté inouïe, surtout un M. Benjamin Frobisher, coupable d'avoir opposé de la résistance aux mercenaires qui s'emparaient de sa personne.

Ce M. Frobisher était un des associés de la C<sup>ie</sup> du N.-O. et, à partir du jour où nous le rencontrons au

Grand-Rapide, son sort fut intimement lié à celui des deux Canadiens, Turcotte et Lépine. Après avoir été détenus quelques jours sur une île de la rivière, on les fit passer à la factorerie de York, sur la Baie d'Hudson, où ils arrivèrent le 1<sup>er</sup> juillet suivant. Ces arrêts et emprisonnements étaient faits par manière de représailles pour la prise par les représentants de la C<sup>ie</sup> du N.-O. du fort Douglas qui appartenait à la C<sup>ie</sup> de la Baie d'Hudson, ainsi que pour la mort du gouverneur R. Semple et de ses compagnons sur les plaines de la Grenouillère (V. BOURASSA, M.; BOUCHER, F.-F.).

Pendant que les autres détenus étaient, au bout d'un certain temps, envoyés soit en Angleterre, soit au Canada, Frobisher et les deux Canadiens étaient gardés à vue, privés des choses les plus essentielles à la vie civilisée, même de nourriture et de soins médicaux, et maltraités de toute manière. L'hiver approchant et, avec lui, toute probabilité d'évasion diminuant, on finit pourtant par être moins strict dans la garde qu'on faisait autour d'eux. Les prisonniers en profitèrent pour s'échapper.

Dans la nuit du 30 septembre 1820, ils s'approprièrent un petit canot laissé sur la grève, et, profitant d'une bonne marée, ils remontèrent la rivière, emportant avec eux assez de pemmican (résultat de longues épargnes sur leur misérable pitance quotidienne) pour leur durer une quinzaine de jours, plus un filet que l'un d'eux avait longtemps tenu caché sur sa personne, et quelques petites bagatelles.

C'était un voyage d'un millier de milles qu'ils entreprenaient, affaiblis par les rigueurs d'une détention cruelle et, dans le cas de Frobisher, par les coups qu'il avait reçus des soldats Meurons au Grand-Rapide, à l'entrée de l'hiver et au travers des régions les plus

désolées du monde pendant cette saison. Leur objectif était la Rivière-Rouge, où se trouvaient un grand nombre de leurs associés ou bourgeois.

Pendant la première moitié du trajet, leur filet leur fut de la plus grande utilité et le poisson assez abondant, ainsi que le témoignent les portions du journal de Frobisher qu'on peut déchiffrer. Mais vers la mi-octobre le froid devint très gênant, les cours d'eau gelèrent et ils durent abandonner leur canot (24 octobre), et avec lui la voie des rivières, pour s'aventurer presque au hasard à travers des régions qui leur étaient parfaitement inconnues. Sans tente ni habits convenables, ils souffrirent terriblement du froid.

Heureusement que trois jours après ils trouvèrent des Indiens qui leur donnèrent un guide. Mais celui-ci les abandonna après deux jours de marche. Néanmoins la carte grossière qu'il leur laissa leur permit de se guider quelque peu dans la direction du lac Winnipeg. De plus, ils furent assez chanceux avec leurs rêts jusqu'au 7 novembre. Après cette époque, ils ne purent prendre un seul poisson.

Exténué de fatigue, amaigri et les pieds enflés par la marche et une chaussure incommode, Frobisher ne suivait plus qu'avec peine les deux Canadiens, hommes forts et faits aux misères du nord. Parfois ils le portaient sur leurs épaules ; mais bientôt la faim les eut réduits eux-mêmes à l'état de squelettes, et comme il restait encore quatre cents milles à faire, et que par ailleurs le fort de Norway House (qui appartenait à la C<sup>o</sup> de la Baie d'Hudson) était proche, ses compagnons lui conseillèrent de s'y rendre et d'en appeler aux sentiments d'humanité de ses habitants. Mais Frobisher refusa carrément.

En peu de temps ils furent réduits à manger leurs

mocassins, une peau tannée qu'ils avaient emportée et le cuir sur lequel ils purent mettre la main. La dernière date du journal de l'infortuné bourgeois est le 12 novembre. Pendant les huit jours qui suivirent, il put encore se traîner le long du steppe glacé ; mais l'état de ses pieds empirant au point que les chairs meurtries en laissaient voir les os et les nerfs, le courageux voyageur tomba terrassé par la fatigue et la faim (19 novembre), à deux jours de marche d'un des forts de sa propre compagnie.

Il envoya alors les deux Canadiens chercher du secours à ce poste, pendant que, plus mort que vif, il restait couché près d'un bon feu, avec un morceau de peau pour toute provision. Ne connaissant pas le chemin d'hiver, Turcotte et son compagnon n'arrivèrent au fort que le 24. Trois jours après, les employés envoyés au secours de l'infortuné Frobisher le trouvèrent étendu, mort et le corps à moitié brûlé. Il avait mangé son morceau de peau, plus le talon de ses souliers ; mais avait vraisemblablement roulé dans le feu, sans avoir la force de s'en retirer, au moment où il essayait de l'attiser.

**Turcotte, Jean-Baptiste.**— Canadien au service de la compagnie de traite fondée par J.-J. Astor, dont les opérations avaient pour théâtre la Colombie inférieure (1811). Il mourut pendant l'hiver de 1813-14.

**Turenne, Jean-Baptiste.**— Canadien qui, en 1804, accompagna F.-A. Larocque (q. v.) en qualité de voyageur.

**Tuso, Henri-S.**— Canadien au service de la C<sup>ie</sup> de la Baie d'Hudson, dans laquelle il entra en 1853. Il appartenait au district de l'ouest, où il servit pendant un certain nombre d'années en qualité de médecin. Il fut promu au rang de traiteur-en-chef en